Tordeuse de la pelure

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschafts-
departement EVD
Forschungsanstalt
Agroscope Changins-Wädenswil ACW

Capua *Adoxophyes orana* F. v. R.

Auteurs: P. J. Charmillot et H. Höhn

Description

Les papillons de capua présentent un dimorphisme sexuel assez marqué. Le mâle a 15–20 mm d'envergure; les ailes antérieures sont marron clair avec des dessins brun-roux très nettement marqués. La femelle a 19–22 mm d'envergure, des ailes antérieures brunes avec des dessins plus ou moins estompés et ternes. Chez les deux sexes, les ailes postérieures sont gris-brun plus ou moins foncées.
Les pontes constituées d'ooplaques de couleur jaune citron comprennent 30 à 100 œufs.
Les larves ont la capsule céphalique foncée aux premiers stades mais d'un brun clair couleur miel au dernier stade. Le corps est de couleur verdâtre d'une longueur de 18 à 20 mm à la fin du développement. La chrysalide brune mesure environ 1 cm.

Biologie

L'aire de distribution de capua englobe l'Europe et l'Asie. Cette tordeuse est très polyphage.
Cycle évolutif. Capua hiverne sur les arbres à l'état de petite larve du deuxième et troisième stade. Elle reprend son activité en avril et se nourrit aux dépens des bourgeons et des jeunes feuilles. La nymphose s'effectue en mai dans les organes endommagés. Le premier vol a lieu dès la fin mai et pendant le mois de juin. Les larves de la première génération ou génération d'été se développent à fin juin et en juillet, essentiellement sur les pousses en croissance en se nourrissant des feuilles de l'extrémité qu'elles rassemblent par un tissage soyeux. Une partie des larves s'attaque à l'épiderme des fruits qu'elles rongent selon de grandes surfaces à ramifications irrégulières en commençant à partir de la cavité pédonculaire ou au point de contact avec d'autres organes. Le fruit se cicatrise mal, sans formation d'un nouvel épiderme, mais il ne se déforme pratiquement pas. Après une période de nymphose de 10 à 15 jours, le second vol se déroule, selon la précocité de l'année, entre la fin de juillet et le mois de septembre. Les dégâts de la deuxième génération, ou génération d'automne, causés par de petites larves de 2–3 mm de longueur, peuvent apparaître dès la mi-août et se poursuivre jusqu'à la récolte lors d'années tardives. Ils sont toujours moins importants que ceux d'été. Il s'agit en général de nombreuses petites morsures de forme orbiculaire ne formant pas une surface rongée continue.

Moyens d'avertissement et de lutte

Papillon ♂ (grandeur env. 1 cm). (Photo R. Rohner.)

Ponte sous forme d'ooplaque. (Photo R Rohner.)

Un contrôle préfloral des inflorescences sert à déceler les jeunes larves de capua de la génération hivernante qui, à cette époque de l'année, n'occasionnent pas de dégâts économiques. Une lutte au moyen de produits larvicides classiques n'est à envisager que si plus de 8% des inflorescences sont occupées. Cette intervention ne permet généralement pas de solutionner le problème de capua pour le reste de la saison mais vise à abaisser les populations pour faciliter la lutte en été.

Evolution de la croissance des larves

Avant et pendant la floraison, les services d'avertissement prélèvent régulièrement des échantillons de larves de capua dans une parcelle représentative d'une région afin de déterminer l'évolution du poids moyen des larves. Quand celui-ci atteint environ 15 mg, la plupart des larves sont au dernier stade. Un avis est alors communiqué aux arboriculteurs leur indiquant que c'est le moment opportun pour traiter au moyen des régulateurs de croissance d'insectes (RCI).

Piégeage sexuel

En relevant le début et la durée du premier vol de capua et en y ajoutant les sommes de température nécessaires à la maturation des pontes, les services d'avertissement communiquent les dates du début et de la fin des éclosions pour différentes régions. Ainsi les arboriculteurs qui luttent au moyen de produits classiques sur les éclosions de la génération d'été (en juin) peuvent le faire au moment opportun. Toute lutte peut être suspendue dans les parcelles où les captures ne dépassent pas 20 papillons par piège et par semaine.

Contrôles d'attaque sur pousses

Dans toutes les parcelles où le premier vol a dépassé 40 captures par piège et par semaine, des contrôles sont à effectuer sur 500 pousses en juillet lorsque les services d'avertissement le communiquent. Si le seuil de 5 à 8% de pousses attaquées est dépassé, un traitement curatif doit être immédiatement appliqué afin d'éviter ou de stopper les attaques sur fruits. Ce contrôle est très important car il permet également d'estimer la menace pour la génération d'automne.

Piégeage sexuel au second vol et contrôle d'attaque à la récolte

Si le contrôle de récolte ne révèle aucune attaque de tordeuse de la pelure sur fruits et si le piègesexuel n'a pas capturé plus de 20 papillons durant le second vol, toute lutte contre capua peut en principe être évitée l'année suivante.

Dégât de la génération d'été sur poire: les larves âgées occasionnent des morsures superficielles importantes. (Photo R. Rohner.)

En été les chenilles peuvent s'alimenter sur les feuilles à l'extrémité des rameaux, repliant celles-ci par un tissage caractéristique. (Photo P.-J. Charmillot.)

Dégât de la génération d'automne sur pomme: les jeunes larves rassemblent par un tissage une feuille et un fruit et provoquent sur ce dernier de petites morsures profondes. (Photo R. Rohner.)

La chenille adulte de capua est verdâtre avec une tête jaune-brun. (Photo R. Rohner.)

Elaboré par Agroscope RAC et FAW Wädenswil.

© Copyright: L'utilisation même partielle de ce document n'est possible qu'avec une autorisation écrite de l'Amtra, la RAC ou la FAW et avec l'indication complète de la source d'information.